

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 7 (1941-1942)

Heft: 101

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



VII. Jahrgang · 1941
Nr. 101 · 1. September

Erscheint monatlich — Abonnementspreise: Jährlich Fr. 10.—, halbjährlich Fr. 5.—
Paraît mensuellement — Prix de l'abonnement: 12 mois fr. 10.—, 6 mois fr. 5.—
Redaktionskommission: G. Eberhard, J. Lang und E. Löpfle-Benz — Redaktionsbureau: Theaterstr. 1, Zürich
Druck und Verlag E. Löpfle-Benz, Rorschach

Offizielles Organ von: — Organe officiel de:
Schweiz. Lichtspieltheaterverband, deutsche und italienische Schweiz, Zürich
Sekretariat Zürich, Theaterstraße 1, Tel. 29189
Association cinématographique Suisse romande, Lausanne
Secrétariat Lausanne, Avenue du Tribunal fédéral 3, Tél. 26053

Film-Verleihverband in der Schweiz, Bern
Sekretariat Bern, Erlachstraße 21, Tel. 29029
Verband Schweizerischer Filmproduzenten, Solothurn
Sekretariat Solothurn, Römerstraße 32, Tel. 913
Gesellschaft Schweizerischer Filmschaffender, Zürich
Sekretariat Zürich, Bleicherweg 10, Tel. 75522

Sommaire		Page
Le Cinéma et le Goût du Public		1
L'Oasis dans la Tourmente		4
Genève, ville de cinéma		4
Resumé des sujets		5
La nouvelle Chambre Internationale du Film		5
Lettre d'Hollywood		8
Sur les écrans du monde		8
Feuille officielle suisse du commerce		10
Communications des maisons de location		10
Inhalt		Seite
Viele neue Schweizerfilme		11
Ein nationaler Dokumentarfilm «Eidgenossen»		12
«Eine Oase im Sturm»		13
Das Schweizer Großfilmstudio		13
Bemerkenswerte Filmaufführungen in Zürich, Basel und Bern		14
Warenumsatzsteuer		15
Schweizerfilme an der Film Ausstellung in Venedig		15
Schweiz. Lichtspieltheater-Verband Zürich:		
Sitzungsberichte		16
Einladung zur Generalversammlung		16
Der nationale Stil in der Filmkunst		16
«Landammann Stauffacher»		17
«Der letzte Postillon v. St.Gotthard»		17
«Der doppelte Matthias und seine Töchter»		17
Das Kino ist schuld		18
Die 1.-Augustnummer der «Schweizer Filmzeitung»		18
Ein empfindlicher Kinobesucher		18
Eine kleine Buße		18
Zensurmeldungen aus Basel		18
Zusammenfassung der Sujets		20
Vom Filmwesen in Deutschland		20
Italienische Filmwirtschaft		21
Japan produziert 560 Filme im Jahr		22
Umstellung des franz. Filmbetriebes		22
Haben es die amerikanischen Kinobesitzer leichter?		24
Film und Kino in England		25
Internationale Filmnotizen		26
Film- und Kinotechnik:		
Das Filmeinlegen bei Rechts- und Linksbilderwerfern		30
Farbiges Fernsehen		30
Argentinische Erfindung zur Schallübertragung		31
Aus dem Handelsamtsblatt		31
Verleiher-Mitteilungen		32

(Nachdruck, auch auszugsweise, nur mit Quellenangabe gestattet)

Le Cinéma et le Goût du Public

Conclusions d'une grande enquête internationale.¹

IV (Fin)

Le rôle des clubs d'amateurs.

Les ciné-clubs d'avant-garde ont exercé, par leurs recherches techniques et leurs tendances spirituelles, une influence des plus heureuses sur l'évolution artistique et culturelle du cinéma. Débutant en France en 1928—29, ils groupaient les cinéastes et les fervents du cinéma et constituaient en quelque sorte des centres d'études.

De tels clubs, organisés par les universités populaires et les associations culturelles, patronages, etc. lorsqu'ils forment un groupe suffisamment homogène, sont peut-être le moyen le plus efficace pour former le goût du public. Ils permettent en effet d'établir un contact direct, vivant et suivi entre les dirigeants et les auditeurs, de répondre aux questions qu'ils posent et de préciser certains points au

cours de la discussion qui suit une causerie sur un film. Le cercle d'études se prête aussi particulièrement à la critique dirigée. Celle-ci consiste à critiquer en groupe, sous la direction d'une personne qualifiée, un film qui a été projeté devant les membres du groupe ou que ceux-ci ont déjà vu dans les salles de cinéma ordinaires. Aux Etats-Unis, les clubs de ce genre ont influencé aussi les producteurs eux-mêmes; dans plus d'un cas, ceux-ci ont été amenés à modifier un film dans le sens suggéré par ces clubs.

Les conférences publiques, à la radio ou dans les cercles plus restreints, doivent répondre aux buts de l'action éducative: amener le public à choisir intelligemment les spectacles auxquels il assiste, le mettre en garde contre la passivité, développer son esprit critique en analysant les films aux points de vue technique, artistique, intellectuel et moral, lui apprendre à être exigeant vis-à-vis du cinéma et à le considérer comme un élément de formation spirituelle. L'expérience confirme l'intérêt qu'il y a à illustrer la conférence en projetant un film répondant aux exigences théoriques formulées par le conférencier.

Il convient de mentionner aussi les clubs de cinéastes amateurs créés en vue d'encourager la production, par des particuliers, de films documentaires pris sur le vif dans la nature, et illustrant les manifestations de la vie quotidienne du peuple. Rappelons pour mémoire l'influence

¹ Extraits d'une étude publiée dans les «Informations sur la Coopération Intellectuelle», No. 6, cf. Schweizer Film Suisse 1^{er} mai 1941, p. 29, 15 juin 1941, p. 3, et 1^{er} août 1941, p. 40.